

SÉANCE DU 11 JUIN 2018

Convoqué le 30 mai 2018, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 11 juin, à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Absent : Monsieur Nicolas PIERRAT

Absents excusés : Christian POUSSET et David CANALES qui donne pouvoir à Nicolas d'ABOVILLE

Secrétaire de séance : Monsieur Éric LANGÉ

Le procès-verbal de la précédente séance est lu, approuvé et signé.

2018-27 POINT LES TRAVAUX

Monsieur Régis VRAIN fait un point sur les travaux suite à la réunion de la commission.

- CLOCHER : M. Vrain nous présente les désordres constatés et les réparations envisagées. Monsieur BOUCAUD, architecte en charge du projet, a remis son dossier afin de permettre le lancement d'appel d'offres dans les jours à venir pour le choix des entreprises au mois de septembre. Les travaux auront lieu au printemps 2019. Une souscription sera lancée lorsque les devis seront acceptés.
- CHÂTEAU D'EAU : Monsieur Vrain nous présente quelques photographies des travaux dans le réservoir. Hormis l'alarme qui restait à remettre en marche, les travaux étaient terminés mais la porte a été fracturée. Notre assurance a pris en charge son remplacement. La réception des travaux a donc dû être repoussée au jeudi 21 juin à 11 heures.
- ÉCLAIRAGE PUBLIC : Contrairement à ce qu'il nous avait été indiqué, il ne sera pas possible de choisir le type de luminaires (il faudrait refaire toutes les procédures d'appel d'offres). Nous installerons donc ceux prévus au contrat de base. Les travaux débiteront dans l'été.
- RESEAU D'EAU : Les compteurs sectoriels ont permis de détecter une fuite importante ; la société HELIOTRACE (1500 €) a donc été mandatée pour détecter son emplacement (entrée de la Renardière) et la fuite réparée. Il reste quelques petites fuites résiduelles.
- ASSAINISSEMENT : Un gros orage samedi 9 juin a fait disjoncter des pompes de relevage dont celles correspondant en aval du HERON. Cela signifie qu'au moins une toiture déverse encore ses eaux de pluie dans le réseau d'assainissement ce qui le met hors service. Des recherches seront faites pour remédier à ces dérangements anormaux et trop fréquents.
- ROUTES : Les parties mal réalisées l'an dernier (Gléneau et Buisson Vallée) devaient être refaites aux frais de la société COLAS en avril, mais ce n'est toujours pas réalisé. Celle-ci a proposé de refaire une partie en procédé ECF. Un devis pour renforcer le bas côté sur une portion devant le bois (Gléneau) a été demandé (4500 €) ; le reste sera réalisé en procédé bi-couche. Une partie des travaux sera effectuée dans les jours à venir, le reste fin août. Des trous route de Coulmiers seront bouchés en enrobé à froid par l'employé municipal, d'autres à Fontaines plus importants en enrobé à chaud par l'entreprise DUMERY.

- ENTRETIEN DES BÂTIMENTS :

- Des radiateurs seront changés par l'employé municipal dans plusieurs bâtiments municipaux ; 1 dans le bureau de direction d'école, 1 dans la cuisine de la salle des fêtes, 3 dans la salle du Conseil municipal, 4 dans la salle de l'Ecu, 2 dans les vestiaires du stade.
- La baignoire du logement de l'Ecu a été remplacée pour une somme de 986,96 €.
- La commission travaux se réunira au local commercial afin de voir s'il y a lieu à prévoir des travaux de peinture suite à la fermeture du restaurant.
- Les toitures de l'école et de sa cantine étant en mauvais état, des devis seront demandés afin de pouvoir solliciter des subventions pour 2019.
- Deux poteaux incendie seront changés (devant l'école et rue de la Rivière) pour une somme de 3910,48 €.

2018-28 DÉLIBÉRATION SUR LES ÉPREUVES OLYMPIQUES HIPPIQUES A LAMOTTE BEUVRON

Le Département sollicite les communes afin d'apporter un soutien moral à la candidature du site hippique de Lamotte Beuvron pour les Jeux Olympiques de 2024, lieu qui apporterait une dynamique économique à tout le secteur. Le Conseil (moins deux abstentions) apporte son soutien.

2018-29 DEMANDE DE SUBVENTION DU CLIC

Comme tous les ans le CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) sollicite une participation de la commune à son fonctionnement. Au regard du peu d'organismes à disposition dans notre secteur, la demande est à nouveau écartée.

2018-30 TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

Les Bacconnais bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location de la salle des fêtes (ex 260 € pour la salle complète au lieu de 520 €). Or il apparaît que de plus en plus de personnes servent de prête-nom pour des événements organisés par des proches (famille ou amis). Un débat a donc lieu afin de remédier à ce problème. Doit-on faire payer tout le monde au tarif normal, ce qui lèserait les bacconnais ? Doit-on faire payer tout le monde à un tarif intermédiaire ? Il est décidé de rappeler les règles dans le prochain « Point info » afin de constater un meilleur respect des règles avant de prendre une décision.

2018-31 ORGANISATION DU « 14 JUILLET »

Le feu d'artifice est commandé pour un montant de 1 200 € TTC. Il sera tiré par l'employé communal et Éric Langé. Il y a possibilité de le sonoriser. La buvette sera tenue par L'Association Baccon Patrimoine. Le bal sera animé bénévolement par Éric Pasquet. François Moreau doit le contacter pour l'organisation, ainsi que Martine Bureaux pour le repas. Les fiches d'inscriptions seront distribuées avec le « Point info ».

2018-32 DÉCISIONS MODIFICATIVES

Afin de tenir compte des excédents d'investissement d'assainissement à intégrer au budget principal, le Conseil Municipal accepte de modifier le budget 2018 de la commune comme suit :

Recettes investissement :	cpte 001	+	11 430,69 €
	cpte 021	-	11 430,69 €
Dépenses fonctionnement :	cpte 002	-	11 430,69 €
	cpte 023	-	11 430,69 €

2018-33 TAXES LOCALES 2018

La DRFIP nous demande de revoter le taux de la taxe foncière non bâti pour un problème d'arrondis.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de voter 29,43 % au lieu des 29,44 % votés auparavant. Les autres taux restent inchangés, à savoir : taxe d'habitation : 9,44 % et taxe foncière bâti : 9,83 %.

Le Conseil vote à l'unanimité ce nouveau taux d'imposition.

2018-34 QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire informe qu'un exercice militaire aura lieu à Gléneau du 18 au 29 juin.
- Le village de Yèvre le Châtel fait partie des villages sélectionnés pour l'émission du « village préféré des français » qui sera diffusée le 19 juin.
- Un bacconnais sollicite l'autorisation de s'installer pour la fête de la musique – autorisation acceptée.
- Par courrier, un habitant se plaint de la vitesse excessive rue de la Planche en sortie du bourg. Un adjoint rappelle qu'un projet de travaux avait été projeté par l'ancienne municipalité, mais au vu des sommes nécessaires celui-ci n'avait pu être mis en exécution. Le courrier sera transmis aux services départementaux qui sont régulièrement informés de cet état de fait. Madame le Maire se propose de solliciter le prêt d'un panneau détecteur de vitesse afin de sensibiliser les usagers.
- Une campagne de recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Celle-ci sera assurée par Madame Descause qui en a déjà l'expérience.
- Un courrier de l'Agence Loire-Bretagne nous informe que le prix moyen de l'eau potable pour le bassin est de 3,97 € TTC/m³. Nous nous situons bien en deçà.
- Un devis pour la réparation de la tonne à lisier utilisée conjointement avec la commune de Cravant est présenté. Celui-ci montre la nécessité de ces travaux ; les tarifs demandés étant raisonnables, la réalisation et le paiement pour moitié sont acceptés.

Mme Anita BENIER

M. Frédéric DEROUCK

M. Charles MALAUZAT

M. Régis VRAIN

M. François MOREAU

Mme Christine LEMOULT

M. Nicolas PIERRAT

Mme Céline FAUCHER-LUCAS

M. Christian POUSSET

M. Éric LANGÉ

Mme Céline CAMOZZI

M. Antoine PRÉVOST

Mme Edwige GUISET

M. David CANALES

M. Nicolas d'ABOVILLE